Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
téléphone (450) 583-3307, télécopieur (450) 583-3637
www.ville.vercheres.qc.ca courriel : mairie@ville.vercheres.qc.ca

# AVIS PUBLIC

En vertu du règlement No. 150-91 et ses amendements de la Municipalité de Verchères portant sur les dérogations mineures, adopté en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, avis est donné de la présente demande de dérogation.

**DM 12-2021**

À l'immeuble sis au 30/32 rue Madeleine, formé du lot 5 218 596, une demande de dérogation est déposée à l'effet de reconnaître comme conforme les balcons existants au rez-de-chaussée et à l'étage, en marge avant à 1,26 m de l'emprise de la rue au lieu de 2,0 m.

Une présentation du dossier est disponible à la suite de cet avis.

En temps normal, tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de sa séance publique du Conseil. Cependant, en application des dispositions de l'arrêté ministériel 2020-033 de la ministre de la Santé et de Services sociaux, ce processus est remplacé par une procédure de consultation écrite de 15 jours, telle qu'adoptée par la résolution #133-2020 du Conseil municipal le 1er juin 2020.

En conséquence, tout intéressé est invité à transmettre ses commentaires relativement à ces demandes à la mairie par écrit au plus tard le 28 juin 2021, 16h30 aux coordonnées suivantes :

Service d'urbanisme
Municipalité de Verchères
581 route Marie-Victorin
Verchères, Qc J0L 2R0
mairie@ville.vercheres.qc.ca

Le Conseil municipal prendra connaissance de ces commentaires préalablement aux décisions concernant les demandes de dérogations conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à sa séance du 5 juillet 2021.

Municipalité de Verchères

Luc Forcier, g.m.a.
Directeur général
10 juin 2021

ITEM #5

M- 12 2021

| REQUÉRANT |
| --- |
| Nom : |
| Adresse : |
| Téléphone : |

ONTE
AU VERCHÈRES QC JOL 2R0

**DESCRIPTION DU PROJET**

Nouveau certificat de localisation pour vente de l'immeuble

**NATURE DE LA DÉROGATION**

Balcon à 1,26 M au lieu de 2M
Réf 443-2010 art, 6,2,1 Paragraphe 6

**RAISON(S) INVOQUÉE(S) DE LA DÉROGATION**

Balcon existant depuis plusieurs années, régulariser la situation pour une transaction de vente d'immeuble

## MISE EN GARDE

**Le processus d'une demande de dérogation mineure est constitué d'une analyse des impacts par le C.C.U., d'un avis public et d'une évaluation finale par le conseil municipal. Je comprends que le fait de faire une demande de dérogation mineure ne garantit aucunement que le projet soit accepté suite à cette demande.**

**Je déclare que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts et je comprends que la demande de dérogation mineure peut être refusée après étude du dossier et qu'aucun remboursement ne sera possible.**

Carmel Lalonte
**Requérant**

13 mai 2021
**Date**

5 213 597
5 213 594
5 213 595
5 213 596
5 213 515
5 219 064
5 213 527
5 213 523
5 213 526
RUE MADELEINE
SCAL
20,21
23,93
36,90
59,44
6,43
24,39
23,15
12,97
41,77
12,88
24,74
24,41
19,92
23,99
1,63
17,08
14,02
21,18
14,13
15,76
8,96
17,92
43,89
24,78
21,00
12,09
43,28
3,49
9,80
13,94
86,71
18,50
18,67
22,76
1:371
JMap

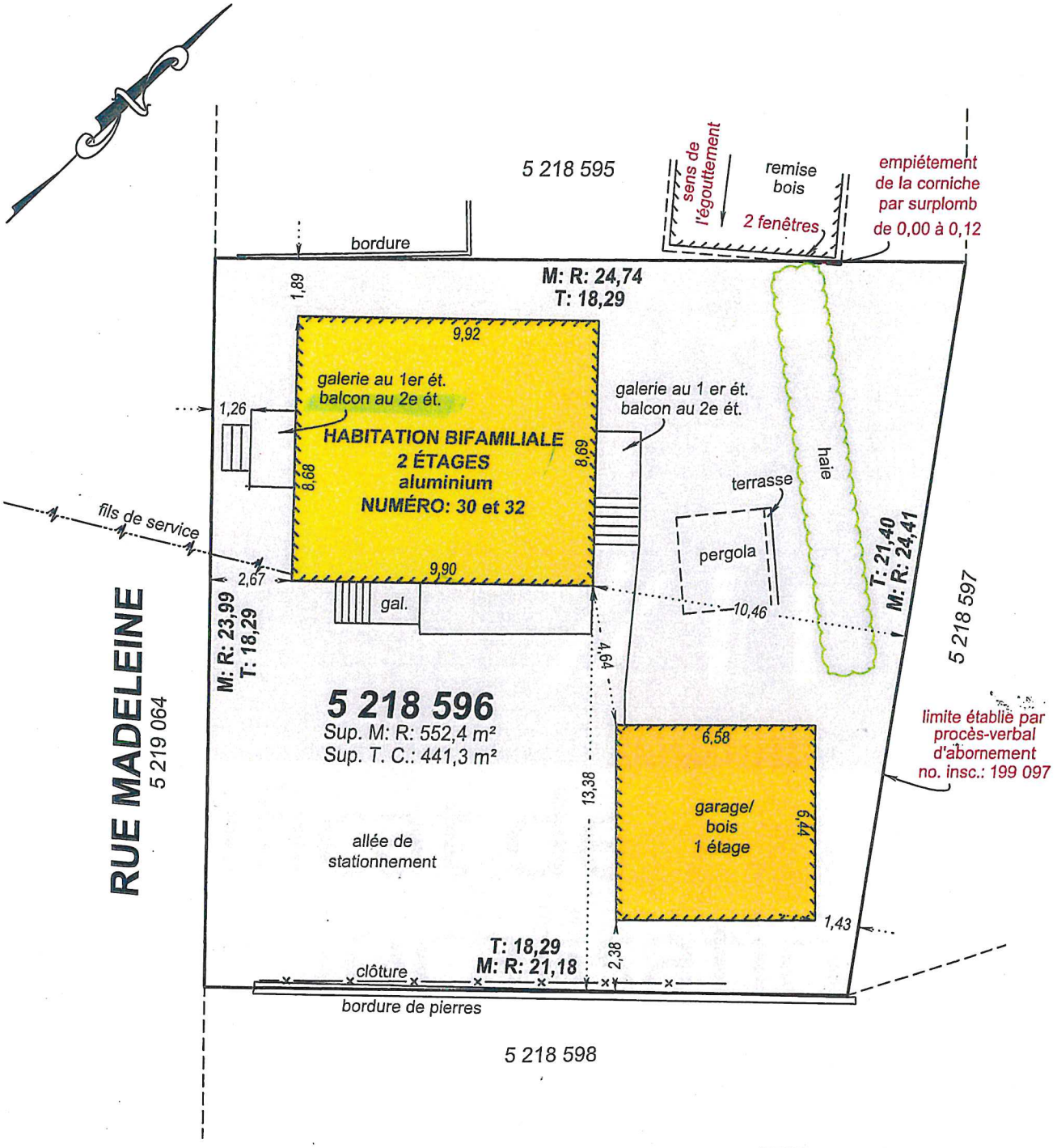


| PROPRIÉTAIRE(S): |
| --- |
| CARMEL LABONTÉ |

*Date du levé: 12 avril 2021.*

*NOTES :*

*Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant sont parties intégrantes du présent certificat de localisation et ont été préparés pour le seul bénéfice du réquérant aux fins de vente et/ou de financement hypothécaire et ne peuvent pas être utilisés ou invoqués pour d'autres fins sans l'autorisation écrite du soussigné .*

*Les distances entre les limites du bien-fonds et la maison ont été prises à partir du revêtement extérieur.*

*Les distances entre les limites du bien-fonds et les dépendances et structures ont été prises à partir du revêtement extérieur.*

*Les mesures sont exprimées selon le système international d'unités (SI). Les distances mentionnées, tant sur le plan que dans le texte, sont en mètres et peuvent être converties au système impérial, en pieds, en divisant par 0,3048.*

# CERTIFICAT DE LOCALISATION

32
30